

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du CCAS

du 20 septembre 2024

Date de convocation : 12 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PONSAS se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par la présidente Mme Marie-Christine PROT.

Présents : Mme MM. Marie-Christine PROT, Chantal BESSON, Jacques GACON, Nathalie GOMES, Yves MONCHALIN, Chantal PASCAL, Peggy VIOT.

Absents excusés : M Pierre BLACHON et Mme Cécile PONS.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Chantal BESSON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Mme la Présidente rappelle les délibérations prises lors de la dernière réunion (12 avril 2024) et demande aux membres s'il y a des observations à formuler sur le dernier compte-rendu. Aucune observation.

Organisation des festivités de fin d'année pour nos aînés

Les membres du CCAS ont décidé de maintenir le traditionnel repas de fin d'année qui aura lieu le mercredi 27 novembre 2024, à 12h00, à la salle Rurale. La restauration sera confectionnée par Mets Délices de Saint Romain d'Ay et l'animation musicale par l'orchestre Fred KOHLER aux mêmes conditions que l'année dernière, à savoir :

L'âge minimum requis pour pouvoir bénéficier du repas de fin d'année est de 70 ans dans l'année en cours et concerne les personnes résidant à titre principal sur la commune.

Une participation financière est demandée pour les conjoints non domiciliés à Ponsas ainsi que pour les conjoints de moins de 70 ans. Elle est de 35 €.

Les personnes ayant des difficultés pour se rendre au repas, doivent l'indiquer sur le coupon réponse ou le signaler au secrétariat de mairie, des bénévoles se chargeront de leurs déplacements.

Seules les personnes âgées de plus de 85 ans, domiciliées sur la commune, ne pouvant pas se déplacer et ayant des soucis de santé peuvent bénéficier d'un bon d'achat au Comptoir de Ponsas, d'un montant de 20 € pour une personne seule et 40 euros pour un couple.

Organisation de l'opération « Brioches de l'ADAPEI »

L'opération Brioches aura lieu le vendredi 18 octobre 2024. Un point de vente est prévu à partir de 16h00 devant l'école et une vente à domicile sera organisée à partir de 17h30. Tarif minimum de 6€.

Organisation d'une session « Les gestes qui sauvent »

Session de formation « Les gestes qui sauvent » sera organisée à Ponsas. Les affiches seront établies suivant la disponibilité des formateurs.

Organisation d'une journée intergénérationnelle

Un loto avec animation pourrait être organisé courant novembre, avec l'école et le club les Amis du Riverolles. Prévoir l'achat de lots.

Questions diverses :

- Proposition d'une réunion pour sensibiliser la population sur le don d'organes. Mme le Maire doit en parler avec le conseil municipal. Un panneau « ville ambadrice du don d'organes », peut être mis en place.
- Proposition d'une soirée le 29 novembre prochain, au profit du TELETHON et en partenariat avec l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Mme la Présidente lève la séance à 18h50 et dit que la date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.

Le procès-verbal a été arrêté le 08 AVR. 2025

La Présidente,
Marie-Christine PROT

La secrétaire de séance,
Chantal BESSON



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Chantal Besson', written over a horizontal line.